

4 juin 2011

L'élan du désir à son paroxysme

Marie-Anne Georges

MUSIQUE / FESTIVALS

C'est la rencontre de deux voix. Celle de Jeanne Moreau, taillée dans le roc. Celle d'Etienne Daho, d'une affolante sensualité. Elle parle. Il chante. Ils se sont retrouvés autour du "Condamné à mort" de Jean Genet.

Daho rêvait de proposer à la scène l'intégralité du poème - quelque 40 minutes - non pas comme un tour de chant mais comme une oeuvre à part entière. Lors de la dernière tournée du chanteur, Jeanne Moreau le rejoint en coulisses pour lui dire combien elle a été bouleversée par son interprétation d'un extrait de cette oeuvre, qu'il a intitulé "Sur mon cou". Bravant sa timidité, il lui demande si elle accepterait de travailler avec lui sur son "rêve". Ce qu'elle fait sans l'ombre d'une hésitation.

Emprisonné, dans les années 1940, à Fresnes pour de menus larcins, Jean Genet s'est épris, platoniquement, d'un certain Maurice Pilorge, condamné pour l'assassinat de son amant mexicain. "Le condamné à mort" relate les fantasmes de l'écrivain pour le détenu durant la dernière nuit de ce dernier. Tout commence dans une cellule de prison pour très rapidement se poursuivre à l'air libre et rallier quelques cités portuaires interlopes où traîne l'un ou l'autre marin en mal d'amour.

Voici donc ce premier texte de Jean Genet - dont on commémorait le centenaire de la naissance en 2010, qui fut mis en musique par Hélène Martin dans les années 60 et chanté par Marc Ogeret dix ans plus tard – offert, dans des arrangements d'Etienne Daho, aux spectateurs de ce début de XXIe siècle. Entretien choral marqué par une chaleureuse complicité.

Jeanne Moreau : En introduction du spectacle, je lis un texte qui présente Jean Genet. Parce que le public - jeune ou adulte -, qui est attiré par Etienne, ne connaît peut-être pas l'oeuvre de Jean Genet. J'ai relu le livre de Sartre, "Saint Genet, comédien et martyr", et j'en ai extrait des éléments très précis qui décrivent l'enfant Genet et son parcours. Cet extrait éclaire notre volonté, notre désir.

Etienne Daho : Le texte que présente Jeanne permet de découvrir l'être humain, l'enfant abandonné à l'Assistance publique, l'adolescent. Sa souffrance jusqu'au moment où il écrit "Le condamné à mort".

Quand êtes-vous entré en contact pour la première fois avec "Le condamné à mort" de Jean Genet ?

ED : J'ai découvert "Le condamné à mort" sur disque au moment de sa sortie au tout début des années 70. Chanté par Marc Ogeret sur des musiques d'Hélène Martin. C'est un disque qui m'a fait voyager, qui a fait bouger des choses en moi. C'était tellement différent et en même temps, cela

ressemblait à la musique que j'écoutais à l'époque, dans l'émotion plus que dans la forme.

Vous, Jeanne Moreau, vous avez côtoyé personnellement et artistiquement Jean Genet...

JM : Une première fois lors des représentations de "La chatte sur un toit brûlant" de Tennessee Williams, mis en scène par Peter Brook au Théâtre Antoine. Peter Brook et Jean Genet se connaissaient. En plus, Jean Genet était ami avec mon amie Florence Malraux. On se connaissait sans se connaître. A partir de là, on a commencé à sortir ensemble. Je sais qu'il estimait ce que je faisais, mais on ne parlait pas de nos métiers d'artistes. On s'amusait, on vadrouillait, on traînait dans les cafés, il draguait, tout ça. Il commençait à être très connu.

Il a écrit un scénario, "Mademoiselle", spécialement pour vous.

JM : Ah, oui, oui. C'est à ce moment-là que je me suis rendu compte que c'était un voyou. J'étais allée présenter le film à Londres. Je me souviens, j'avais une perruque brune parce que je préparais "La mariée était en noir". A la sortie, il m'attendait à la station de taxis pour m'insulter : "Ouais, tu as fait ci, tu as fait ça, la façon dont tu t'habillais, la féminité." Je lui ai répondu : "Mais tu savais bien que j'étais une femme et pas un homme." Il révélait sa mauvaise foi. Après on s'est réconcilié, mais il pouvait être très très violent.

Hélène Martin, qui a mis en musique "Le condamné à mort" a dû aussi en découdre avec lui...

JM : Oui, mais quand il a entendu sa musique, il a été séduit.

ED : Puis, il a retiré l'autorisation. Alors que tout était écrit.

JM : C'était un empêcheur de danser en rond. Autrement, il pouvait être très doux. Très doux.

Quand vous avez enregistré ce disque, vous saviez que cela allait aboutir à un spectacle ?

JM : On l'a fait pour cela.

ED : On a fait le disque et Jeanne m'a dit : "Si on montait sur scène ?" Je n'osais pas l'imaginer. Je ne pensais pas que Jeanne accepterait de monter sur scène. Ça a été un beau cadeau, une belle surprise. Et c'est une deuxième belle aventure qui a commencé.

JM : Fin 2010, on a été contacté par l'Odéon. C'était pour les 100 ans de la naissance de Genet.

ED : C'est bien tombé. Cela a permis de replacer Genet dans un contexte et de mettre une jolie lumière sur son oeuvre.

JM : Oui, parce qu'il ne faut pas oublier qu'après le livre de Sartre, il n'a plus écrit de poésie, il n'a écrit que du théâtre. Il a été castré pendant un certain temps.

Qu'avait écrit Sartre pour susciter une telle réaction ?

ED : Il l'a percé à jour.

JM : Voilà. C'est l'expression que Genet a employée d'ailleurs.

ED : Il l'a décortiqué.

Ce n'est pas très délicat de faire cela du vivant de l'auteur...

ED : C'est très difficile d'être décortiqué. Il faut se méfier.

JM : C'était fait avec une connaissance tellement profonde et une telle intuition. Quand on relit le livre de Sartre, c'est extraordinaire.

ED : Il n'a rien laissé au hasard en plus.

JM : Non. On ne peut même pas parler de psychanalyse. Il l'a dévoilé. Voilà, dé-voilé.

ED : Je pense que cette partie du mystère, dont on a tous besoin pour créer, a volé en éclat.

JM : Oui mais après, il l'a restitué et la violence est sortie à travers son oeuvre. La violence politique, entre guillemets. Ce n'est pas par hasard s'il a choisi la cause des Palestiniens et qu'il se soit fait enterrer là où il est enterré (au Maroc, Ndlr). Parce qu'il est sans territoire. Il a toujours été sans territoire. Il est allé vers ceux qui étaient sans territoire.

Il a soutenu les Black Panthers, les Palestiniens. Il a tenu des propos polémiques sur Hitler.

ED : Il y a chez lui une logique de se dresser toujours contre. Et puis de ne pas être dans la pensée unique.

JM : Voilà. La pensée insurrectionnelle.

Cela tombe plutôt bien à notre époque de ressortir cette oeuvre...

JM : Cela tombe très très bien maintenant. Aujourd'hui, on voit très bien de quel côté il serait.

"Le condamné à mort" n'est pas une oeuvre évidente à offrir au public aujourd'hui. Elle est exigeante, elle est profonde. Elle demande une écoute, de la disponibilité. Ce n'est plus trop dans l'air du temps.

ED : On l'a fait en toute spontanéité. C'est vrai que c'était un projet qui pouvait être casse-gueule. Les médias auraient pu relayer ce genre d'oeuvre du mauvais côté, le côté obscur, on va dire. Mais le public a bien compris, il a saisi l'authenticité, la force, l'importance d'avoir une oeuvre comme celle-là aujourd'hui. Dans un contexte où tout le monde ferme sa gueule, on n'ose pas dire un truc, on n'ose pas se retrouver seul avec une femme dans un ascenseur. On vit une époque terrible quand même.

Vous faites oeuvre utile.

JM : Le texte tombe bien.

ED : Ce qui est intéressant, c'est le public qui vient nous voir, qui est très varié. Les gens sont touchés. Par l'essence même du texte.

Le passage intitulé "Rocher de granit noir" est assez cru...

JM : Pourquoi dites-vous cru ? il faut dire "précis", parce que dans cru, il y a un jugement.

ED : Le public oublie les mots qui pourraient les toucher, l'homosexualité. Tout cela a complètement disparu, il n'est resté que l'essentiel. Ça c'est vraiment étonnant.

Cette oeuvre a été jugée scandaleuse en son temps. Maintenant, où trouverions-nous du scandale ?

ED : Il y a plein de choses qui sont scandaleuses et qui passent très très bien.

JM : Nous, on est dans la vérité. Partout dans le monde, il y a des scandales. Mais ça, ça n'est pas une oeuvre scandaleuse. Pas du tout. C'est politique entre guillemets, mais jamais vulgaire.

ED : C'est l'élan du désir à son paroxysme. Ça ne peut pas être vulgaire ni scandaleux.

JM : Non, et puis c'est un désir non abouti.